

Syndicat des IEG - Section Marcel Paul
Agents en inactivité, veuves et retraité(e)s du Puy de Dôme



Édito

Jean-Pierre
COLLIN

Cher.e.s collègues,

Liberté Égalité Fraternité, l'incarnation de ces trois valeurs ornent le sceau de nos institutions dont se réclament nos dirigeants successifs depuis plus de deux siècles. L'Académie française n'ayant pas modifié le sens de ces trois mots, on peut se demander ce qu'ils font encore sur les murs de mairies dont nous venons de désigner les vacataires pour six ans.

- **Liberté**... de militer dans un syndicat, faire grève, soutenir un mouvement s'opposant à des décisions arbitraires et antisociales imposées par l'exécutif. Ce temps est révolu, aujourd'hui les entreprises pressurisent, persécutent les militants, portent plainte contre eux sous des prétextes fallacieux pour, au final, les licencier... Aujourd'hui on mutile on éborgne voire on tue les manifestants fussent-ils pacifiques et animés par une noble cause. Liberté d'expression médiatique où les chaînes privées, soi-disant « d'infos », définissent le ton pour les chaînes publiques, privilégiant de façon éhontée, un discours de plus en plus réactionnaire, voir fascisant...

- **Égalité**... entre les gens d'une même société où les moins rémunérés sont corvéables afin de grossir les profits d'une minorité de multimillionnaires. Égalité entre travailleurs souvent transitoires et donc vulnérables, immigrés pour certains, quelques fois sans papiers, aux conditions de vie précaires et prisonniers de leur irrégularité de séjour, mais tous indispensables au bon fonctionnement de notre quotidien. Égalité quand on distribue à des entreprises très rentables l'argent public et fiscal qui devrait être destiné à nos services publics moribonds. Même les fonds de la TVA, l'impôt le plus injuste, initialement destiné à la sécu, est sacrifié sur l'autel des profits privés et des dividendes. Alors que les dirigeants de ces sociétés refusent de payer leurs propres impôts en menaçant de s'expatrier. Égalité dans un pays qui est devenu le paradis des multimillionnaires qui le façonnent à leur bon vouloir en dictature de l'argent.

- **Fraternité** entre des citoyens, quand la pratique du dumping social veut mettre en concurrence travailleurs

publics et privés, français et immigrés de 1ère, 2ème ou 3ème génération. Fraternité quand on généralise le travail précaire, CDD, intérim voire temps partiel aux revenus insuffisants pour vivre décemment. Fraternité en privatisant des pans entiers de nos services publics qui offraient l'accessibilité pour tous à des prestations et des fournitures diverses. Privatisation qui nivelle par le bas, à l'instar de nos belles entreprises intégrées et nationales au profit de firmes, parfois du CAC40, qui les transforment en « planches à billets »...

Décidément, ces trois nobles mots n'ont plus droit de cité dans cette société d'injustice. En cette année 2026 nous fêtons avec fierté et émotion les 80 ans de la nationalisation. Ce conquis précieux est né, au sortir d'une guerre qui avait laissé le pays exsangue, mais qui, malgré une indigence universelle, a quand même vu le jour grâce à des militants valeureux et opiniâtres. Ceci est la preuve factuelle que la solidarité et l'intérêt général peuvent garantir une justice sociale et équitable au sein d'un modèle industriel. C'est sur ces principes que nos entreprises intégrées sont nées, s'appuyant sur un serment universel d'efficacité et de fidélité au service public, garantissant aux agents, même retraités, un statut érigé sur plusieurs socles dont :

- Notre régime particulier de retraite (CNIEG).
- Nos activités sociales et mutualistes (CCAS).
- Notre tarif préférentiel.

Si l'un de ces trois piliers disparaît, l'ensemble de l'édifice s'effondre !

Aujourd'hui certaines organisations syndicales, à des fins électoralistes, proposent de remplacer notre CCAS équitable et solidaire par des chèques aux ouvrant-droits, promesse utopiste et surtout dangereuse, qui mènerait inéluctablement à la disparition de notre patrimoine commun et donc éliminerait, de fait, les personnels compétents. Un tel choix irait dans le sens de l'individualisme

Pour préserver ce trésor d'humanisme, un seul mot :
UNIS !



Baisse des Factures d'électricité, l'enfumage gouvernemental

Le rapport de La CTA (Contribution Tarifaire de l'Acheminement) est une contribution prélevée sur la part réglementée des tarifs de réseau, et non sur la consommation d'énergie

La CTA ne finance pas l'ensemble des retraites des IEG. Elle finance les droits spécifiques passés liés aux activités régulées (transport et distribution) acquis avant l'adossement du régime spécial des IEG au régime général en 2005. Ces sommes sont versées à la CNIEG, afin de garantir l'équilibre financier des droits déjà constitués.

L'annonce faite par le ministre Lescure en début de mois d'un prétendu « retour » de 540 millions d'euros de la CTA aux consommateurs d'énergie à compter du 1er février 2026, relève davantage de la communication tapageuse que d'une véritable mesure en faveur du pouvoir d'achat. (10€/an sur le coût moyen d'une facture).

Pire même, alors que les excédents cumulés depuis 6 ans dépassent les 2 milliards d'€, le PLFFS 2026 prévoyait un véritable hold up de l'état dans les caisses de la CNIEG. Heureusement repoussé lors des débats parlementaires.

Un plan porté par les administrateurs FNME-CGT de la CNIEG (Caisse Nationale des Industries Électriques et Gazières) visait à ramener les taux de CTA électricité et gaz au strict niveau des besoins de financement de la CNIEG. Cela représenterait une baisse de la CTA annuelle de plus d'un milliard d'euros.

Ce plan aurait pu être mis en œuvre depuis plus de deux ans, si la parole et les propositions des représentants FNME-CGT avaient été respectées !

Mais le coup de communication gouvernementale a d'autres objectifs, discréditer notre régime particulier auprès de l'opinion publique et aboutir à sa remise en cause.

L'arrêté modifiant la baisse des seuls taux de la CTA sur l'électricité est publié au Journal Officiel. Et cela malgré le vote favorable d'un amendement déposé par la FNME-CGT au Conseil Supérieur de l'Énergie du 27 janvier demandant également la baisse des taux de la CTA sur le gaz !



Régime de retraite des IEG : vers la fin de la CNIEG ?

Le rapport de l'IGAS de ce début d'année et les préconisations faites, sont des plus inquiétantes.

Si dans le rapport il est reconnu que la qualité des services CNIEG est très bonne, voir meilleure que celle de la CNAV, il est demandé d'aller encore plus loin dans les économies :

- En sortant du statut les salariés de la CNIEG "car trop bien payés "
- En réduisant les effectifs car il faut "encore baisser les couts"
- En mutualisant les frais informatiques.

Bref, alors que rien ne justifie de telles préconisations puisque notre régime est excédentaire, l'IGAS propose de transférer l'activité à la CNAV (Carsat Loire-Atlantique) ou la Caisse des Dépôts et Consignation.

La CNIEG serait ainsi vidée de sa principale activité (Simulations des pensions, gestion des dossiers, liquidations, relations avec les affiliés).

Dans le scénario proposé, la CNIEG ne gererait plus que les dossiers spéciaux (invalidité, décès) et les droits statutaires (droits familiaux et peut-être le tarif agent).

L'objectif non-affiché est tout autre: porter un coup supplémentaire à notre régime de retraite.

Il s'agit donc d'un ballon d'essai politique, d'un pavé dans la mare, pour voir comment le personnel des IEG et les retraités vont réagir.

Fort de l'opposition de toutes les OS lors du Conseil d'Administration du 3 février, la CGT mettra tout en oeuvre pour faire échouer cette énième attaque contre notre statut.

La FNME CGT va lancer plusieurs initiatives de lutte et notamment la pétition en ligne

via le lien : <https://c.org/Rzr8NKzC84>



La vie syndicale offre de multiples manières de rester utile

Quitter la vie professionnelle ne signifie pas tourner la page de l'action collective. Bien au contraire.

Aujourd'hui, il y a une forte attente des retraités d'avoir des services publics performants et de proximité. Elle est portée dans les territoires, régions, départements et localités par les organisations CGT de retraités, pour faire face aux déserts médicaux, à la fermeture des gares, à la dématérialisation des services et à l'augmentation des prix de l'énergie.

Ce n'est pas simplement la suite logique d'un engagement après la vie active, mais surtout une manière de trouver du sens : vivre sa retraite en restant engagé et citoyen, dans sa ville, son quartier, en portant l'importance d'être syndiqué et d'agir collectivement pour vivre dignement sa retraite.

Nous avons un socle revendicatif commun à toutes et tous, actifs, actives, veuves veufs et retraités

Les dernières élections CMCAS montrent bien l'attachement des retraités aux valeurs de solidarité et de partage portées par les CMCAS à travers notre syndicat.

Alors oui seule une CGT forte pourra défendre les conquises sociaux des actifs comme des retraités. Il est de notre responsabilité de s'attacher à bâtir un rapport de force pour lutter contre les politiques néolibérales de casse des droits des travailleurs et des retraités.

Il nous faut travailler sur les liens entre retraités et actifs, la continuité syndicale, le déploiement et la diffusion des diverses communications propres aux retraités.

Pour tous cela il nous faut des moyens humains et matériels.

Venez nous rejoindre !

Contact postal :

Syndicat CGT 40 rue de Chanteranne 63100 Clermont-Ferrand.

Courriel : cgt.retraites.ieg63@gmail.com



Élections CMCAS



Lors des élections CMCAS de novembre dernier, vous avez été nombreux et nombreuses, actifs et retraités, à renouveler votre confiance à la CGT.

Nous avons mené cette campagne avec franchise et détermination, dans le respect de nos valeurs, qui s'appuient sur les fondements historiques de nos Activités Sociales : la Solidarité, la Dignité et la Justice.

Plus que jamais face à une société qui s'enfoncé dans l'individualisme, nous continuerons d'œuvrer pour le droit aux vacances pour toutes et tous, l'accès à la culture et aux loisirs, la solidarité envers les plus fragiles qu'ils soient actifs ou retraités...

Sur le plan national, vous avez été **163 368** électriciens et gaziers, actifs et retraités, à voter pour l'avenir de nos Activités Sociales, ce qui démontre votre attachement à celles-ci.

Vous avez été 45,52 % à renouveler votre confiance à l'organisation syndicale majoritaire qui est la CGT.

Les autres organisations syndicales se partageant le scrutin, avec :

- 24,70 % pour la CFE,
- 19,48 % pour la CFDT
- 10,30% pour FO.

Pour notre CMCAS Clermont-Le Puy, avec une participation totale de 69,03 %, vous avez été 54,45 % à nous accorder à nouveau votre confiance.

Les autres votes se décomposant ainsi :

- 22,12 % CFE,
- 14,15 % CFDT,
- 09,26 % FO.

La **CGT et les quatorze administrateurs** que vous avez élus, vous remercie de la confiance que vous leurs témoignez, et ils sauront s'en montrer dignes.

Ils sauront faire vivre les valeurs historiques de la CCAS, tout en étant à l'écoute pour prendre en compte les adaptations nécessaires exprimées durant la campagne, dans l'intérêt du plus grand nombre.

merci

ENERGIES 63

Syndicat des IEG - Section Marcel Paul - Agents en inactivité - veuves et retraité(e)s du Puy-de-Dôme